

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 19 Juin 2019 à 19h00** Salle Polyvalente de la Maison des Associations de la Clochette, 163 Avenue Gounod à Douai que se sont réunis les délégués désignés par les communes et Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

Nombre de communes adhérentes : 10

Nombre de communes de la communauté d'agglomération du Douaisis : 35

Nombre de délégués : 44

Présents : 27 (titulaires et suppléants)

Absents : 9

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 23

Christian VITU (Aniche) - Youssef MANHAB (Auberchicourt) - Pascal JONIAUX (Bruille-lez-Marchiennes) - Georges CINO (Ecaillon) - Alain BRUNEEL (Lewarde) - Pascal PRUVOST (Monchecourt) - Joël THOREZ (Arleux) - Henri DERASSE (Aubigny au Bac) - Damien FRENOY (Cantin) - Claude HEGO (Cuincy) - Frédéric CHEREAU (Douai) - Nadia BONY (Douai) - Henri COQUELLE (Faumont) - Robert STRZELECKI (Flers en Escrebieux) - Denis LAMY (Goeulzin) - Romuald SAENEN (Guesnain) - Arnaud PIESSET (Lallaing) - Bruno MUNDT (Loffre) - Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Véronique LEGRAND (Sin le Noble) - Claudine PARNETZI (Waziers) - Dominique RICHARD (Waziers) - Marilyne LUCAS (Guesnain)

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pascal DAMBRIN suppléant de Christophe DUMONT (Sin le Noble) - Reine DEFRANCE suppléante de Thierry FAIDHERBE (Flers en Escrebieux) - Yves-Marie BLOCQUET suppléant de Caroline BIENCOURT (Râches) - Anna LEARDI suppléante de Colette CAPA (Roost-Warendin)

Etaient présents par procuration : 8

Marc HEMEZ (Aniche) donne pouvoir à Pascal DAMBRIN (Sin le Noble) - Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) donne pouvoir à Georges CINO (Ecaillon) - Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) donne pouvoir à Claude HEGO (Cuincy) - Marylise FENAIN (Cuincy) donne pouvoir à Anna LEARDI (Roost-Warendin) - Didier TASSEL (Fressain) donne pouvoir à Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Jean Claude DHALLUIN (Courchelettes) donne pouvoir à Damien FRENOY (Cantin) - Jean Luc DEVRESSE (Douai) donne pouvoir à Nadia BONY (Douai) - Jacques ELIAS (Anhiers) donne pouvoir à Marilyne LUCAS (Guesnain)

Etaient absents et excusés : 9

Marie BONNAFIL (Aniche) - Michel HAREMZA (Montigny en Ostrevent) - Joël PIERRACHE (Pecquencourt) - Michel LEBLOND (Férin) - Francis FUSTIN (Goeulzin) - Jean Michel SZATNY

(Dechy) - Alain KLEE (Lallaing) - Christian POIRET (Lauwin-Planque) - Didier CARREZ (Sin le Noble)

OBJET : DEMANDE D'ARRET DE BUS QUARTIER SAINT CHARLES A FLINES LEZ RACHES

Monsieur STRZELECKI rappelle que la demande émane d'une riveraine du quartier relayée d'une part par la mairie d'Anhiers et d'autre part par la mairie de Flines. Cette riveraine souhaitait l'implantation d'un arrêt pour le quartier St Charles pour la desserte de la ligne scolaire sur la commune de Flines. Ce riverain indiquait que les enfants devaient longer une route départementale sans trottoir et non éclairée pour rejoindre leur arrêt (donc très dangereux)

Deux réunions sur place ont été montées (dont une avec un essai avec un bus) avec les gens de la mairie, du syndicat, d'évêque et de riverains.

Concernant le nombre d'enfants impactés, la mairie doit effectuer un sondage. A priori il s'agirait actuellement d'un enfant mais à terme une dizaine d'enfants seraient concernés.

Estimation :

		HLP +		COM +		Total		Nbis Calendrier 2019		Surbase Calendrier 2019	
		Km	Tps	Km	Tps	Km	Tps		KM +	Reuras +	
Matin	Km	144		15		2,94		174	511,56	14:30:00	
	Tps	00:02		00:03		00:05					
Midi	Km	0		2,26		2,26		34	76,84	2:16:00	
	Tps	0		00:04		00:04					
Soir	Km	0		2,26		2,26		110	316,4	11:40:00	
	Tps	0		00:05		00:05					
									904,8	28,43	cts
Indice marché au 30 avril 2019									0,612	26,15	
Coût par UO									553,74	743,44	
Coût Total									1297,18		

Le coût pour la réalisation de cette desserte est de 1297.18 euros pour une année d'exploitation sur la base du calendrier du budget 2019 et des coûts des UO revalorisées servant de référence au calcul des services spéciaux sur le marché en vigueur.

Conditions préalables :

En pré-requis, il a été convenu que VNF réaliserait la pose de glissières de sécurité le long du canal.

La commune doit également réaliser de la signalisation (interdiction de stationner et deux « stop »).

Modification Exploitation :

Afin de pouvoir mettre en œuvre cette desserte il convient de réaliser des adaptations sur les services initialement prévus dans l'appel d'offre des services scolaires pour la mise en exploitation de septembre 2019.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de sa séance en date du 5 Juin 2019.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver la mise en œuvre de cette desserte.

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 44

Nombre de votants : 27

Suffrage exprimé : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE la mise en œuvre de cette desserte.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

